

Rendsburg autorise l'appel du muezzin par haut-parleur



La ville allemande de Rendsburg (nord) a autorisé l'appel à la prière du muezzin lancé par haut-parleur depuis le minaret de la mosquée malgré les protestations d'une partie de la population, a annoncé mardi le maire social démocrate, Andreas Breïtner. Il n'existe pas de motifs juridiques pour une interdiction éventuelle, a précisé le maire qui s'était prononcé pour l'appel du muezzin à l'extérieur de la mosquée.

Pas de motif juridique pour l'interdiction

Le projet défendu par le Centre islamique, qui gère la mosquée, avait suscité de vives protestations d'une partie de la population qui mettait en avant les nuisances sonores provoquées par cet appel lancé cinq fois par jour pour inviter les fidèles musulmans à la prière. Une pétition à l'initiative du groupe "Pas d'appel public à la prière" avait réuni 800 signatures.

Mais, selon le maire, une étude sur d'éventuels désagréments sonores a montré que cet appel à l'extérieur ne dépasserait pas les 40 décibels, ce qui correspond au niveau d'une radio ou de cris d'oiseaux, selon lui. "Des couleurs de peau, des origines, des sexes ou des religions différents ne jouent aucun rôle (dans ce genre de décisions). Et c'est bien comme cela", a argumenté le maire.

40 décibels, "comme des cris d'oiseau ou une radio"

La mosquée de cette ville de plus de 28.000 habitants, située à 100 km de Hambourg, est la plus grande de la région du Schleswig-Holstein, avec deux minarets de 26 m de haut. Elle a été inaugurée à l'automne 2009. (belga/th)

02/02/10 23h12

De Persgroep Publishing. Tous les droits réservés.